



Sainte-Anne, le 21 juin 2024

Direction de l'Animation et du
Développement du Territoire

AVIS DE PUBLICITÉ

En vue de la conclusion d'une autorisation d'occupation temporaire du domaine public
(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et conformément à l'article L. 2122-1-1 du CG3P)

FICHE n° DADT-2024-006

Nature du projet	Occupation temporaire d'emplacements sur la place Schoelcher, dans le cadre de la Fête Patronale
Période	Le dimanche 28 juillet 2024 de 17h00 à 00h00
Commune	SAINTE-ANNE
Situation	Voir plan en annexe
Emplacements proposés	10 emplacements: - 04 emplacements pour les camions ambulants - 06 emplacements pour les marchands sans véhicules
Durée du titre d'occupation	1 jour
Montant de la redevance	- 50 euros pour les marchands avec véhicule - 40 euros pour les marchands sans véhicule
Critères de sélection	- Qualité des produits proposés (produits locaux, du terroir). - Critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, conformité, sécurité...).

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public sur cette emprise doit déposer un courrier de demande à l'attention de monsieur le maire **avant le Vendredi 12 juillet 2024 à 12h30** accompagnée des documents suivants :

- ❖ Présentation de l'activité
- ❖ Photo du véhicule (si concerné)
- ❖ Carte grise du véhicule (si concerné)
- ❖ Attestation d'assurance du véhicule (si concerné)
- ❖ Extrait de Kbis
- ❖ Carte de commerçant ambulant (si concerné)
- ❖ Assurance professionnelle
- ❖ Justificatif d'identité
- ❖ Justificatif de domicile
- ❖ Attestation de conformité en gaz (si concerné)
- ❖ Attestation de conformité en électricité (consuel) (si concerné)
- ❖ Licence de vente de boissons alcoolisées (cat 3) (si concerné)
- ❖ Déclaration de manipulation de denrées alimentaires d'origines animales (si concerné)

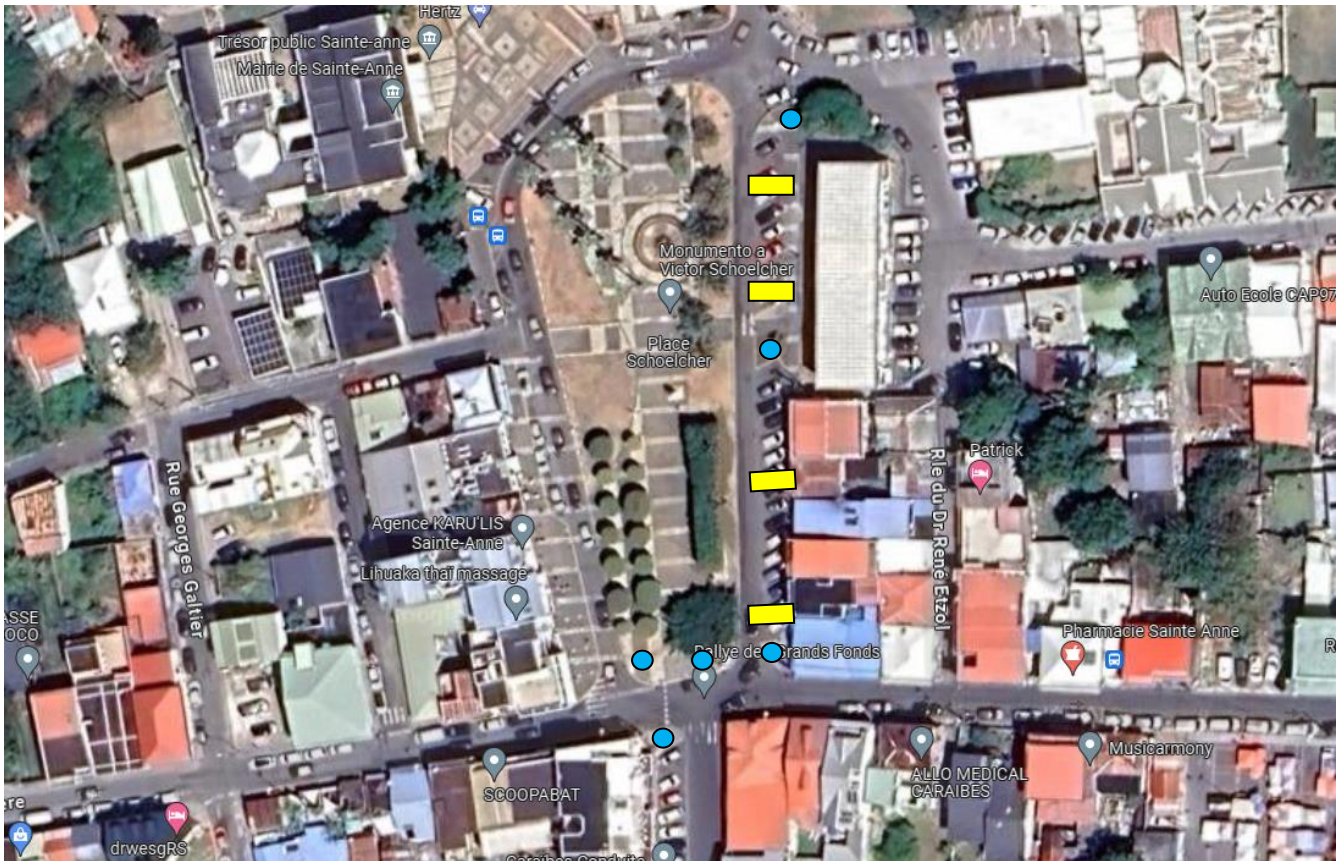
Toute candidature doit être déposée à la Direction de l'Animation du Développement du Territoire – Immeuble le Solaruim – 6 rue du Débarcadère - 97180 SAINTE-ANNE ou par mail à l'adresse : dadt@ville-sainteanne.fr.

Pour toute information complémentaire, contacter:

La Direction de l'Animation et du Développement du Territoire – Mail : dadt@ville-sainteanne.fr - Téléphone : 05.90.85.59.95

Annexe – Emplacements mis à disposition pour la vente ambulante

Fête Patronale 2024



-  Emplacements pour camions ambulants
-  Emplacements pour marchands ambulants sans véhicule